|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**32ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

en République slovaque

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, 28 janvier 2019**

09:00-12:30

**Monsieur le Vice-Président,**

Le Togo souhaite la cordiale bienvenue à la délégation de la République slovaque et la remercie pour la présentation de son rapport national.

La délégation togolaise salue les mesures prises par la Slovaquie pour donner effet aux recommandations issues du dernier examen, notamment l’adoption d’une Stratégie nationale de protection et de promotion des droits de l’homme, document fondamental qui identifie les priorités du Gouvernement en la matière.

Le Togo demeure convaincu que des progrès supplémentaires peuvent être réalisés par la Slovaquie afin d’assurer une meilleure jouissance des droits humains dans le pays.

Dans ce sens, le Togo lui recommande ce qui suit :

* Prendre des mesures législatives pour renforcer le mandat et l’indépendance du Centre national slovaque des droits de l’homme ;
* Redoubler d’efforts pour surveiller tous les incidents liés aux crimes et aux discours haineux, enquêter à leur sujet et poursuivre les auteurs ;
* Redoubler d’efforts et prendre des mesures efficaces afin de promouvoir la compréhension générale de l’égalité des sexes au sein de la population ;
* Accélérer la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants ;

Pour conclure, le Togo souhaite plein succès à la République slovaque dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie**